

## PLAN DE COURS

# GPL-1009 : Séminaire en économie et politique

NRC 85160 | Automne 2025

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6    Crédit(s) : 3

Ce cours présente une vue d'ensemble des objectifs, de la méthodologie, ainsi que des questions épistémologiques et d'analyses propres à l'économie politique. L'approche bidisciplinaire y est privilégiée.

Cette section de cours est offerte en présence.

Pour connaître le local du cours et des évaluations, consultez le site de cours.

## Plage horaire

Cours en classe		
mardi	18h30 à 21h20	Du 2 sept. 2025 au 12 déc. 2025
Classe virtuelle synchrone		
mardi	18h30 à 21h20	Du 2 sept. 2025 au 12 déc. 2025

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=178190>

## Coordonnées et disponibilités

Arnaud Blancquaert

*Chargé d'enseignement*

[arnaud.blancquaert@ecn.ulaval.ca](mailto:arnaud.blancquaert@ecn.ulaval.ca)

Tél. : 5149232485

*Disponibilités*

**mardi :**

17h30 à 18h30 - du 2 sept. 2025 au 9 déc. 2025

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des professeures et professeurs, des personnes chargées de cours et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

### Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#) 

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés et avis important sur les appareils mobiles.](#) 

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

### Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Objectif général du cours .....	4
Objectifs spécifiques .....	4
Approche pédagogique .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>5</b>
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Participation .....	5
Travail pratique : note de briefing .....	5
Débat : Film .....	6
Travail de session .....	6
Présentation du travail de session en classe .....	6
Examen final .....	7
Barème de conversion .....	7
Règlements et politiques institutionnels .....	7
Évaluation de la qualité du français .....	8
Politique à l'égard des retards aux évaluations .....	8
Politique en matière d'absence aux évaluations .....	8
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	8
Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle .....	8
Plagiat .....	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	9
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>9</b>
Recours aux outils d'intelligence artificielle .....	9
Spécifications technologiques .....	10
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>10</b>
Bibliographie .....	10

# Description du cours

---

## Objectif général du cours

Le principal objectif de ce cours est d'établir un lien entre la science économique et la science politique, les deux disciplines fondamentales du baccalauréat intégré en économie et politique. Ce cours vise à aider à la compréhension des interactions entre les outils de gestion des gouvernements et les objectifs économiques et/ou politiques à atteindre. Les principales justifications socio-économiques et les limites associées à la mise en place de quelques politiques économiques seront présentées. Pour ce faire, les méthodologies propres aux deux disciplines seront introduites. Une position critique sera privilégiée en ce sens que chaque politique sera analysée à la lumière des bénéfices attendus et des coûts prévus.

## Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, les étudiants devront être en mesure de lire un texte relié à l'économie politique et d'en faire une synthèse. Ils devront être en mesure de faire un compte-rendu succinct d'une présentation orale. Ils devront aussi être en mesure de démontrer une bonne connaissance des grandes institutions, ainsi qu'une compréhension de base des principaux outils de gestion des gouvernements.

## Approche pédagogique

Le cours est un séminaire dans lequel le professeur et les nombreux conférenciers invités adopteront une approche magistrale, mais dans laquelle la participation des étudiants sera valorisée.

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Mode
<b>Introduction et méthodologie</b>		
<a href="#">Introduction à l'économie politique</a>	2 sept. 2025	En classe
<b>Agents économiques et acteurs politiques</b>		
<a href="#">Acteurs et agents : L'État, l'associatif et le collectif</a>	9 sept. 2025	En classe
<a href="#">Les organisations : L'entreprise et les groupes de pression</a>	16 sept. 2025	En classe
<a href="#">L'État : Gouvernements (provinciaux et locaux) et banque centrale</a>	23 sept. 2025	En classe
<a href="#">Consommateur, électeur et contribuable-client</a>	30 sept. 2025	En classe
<b>Richesse, redistribution de la richesse et bien-être</b>		
<a href="#">Les inégalités et la redistribution</a>	7 oct. 2025	En classe
<a href="#">Chômage, emploi et pauvreté</a>	14 oct. 2025	À distance
<a href="#">Développement économique vs décroissance</a>	21 oct. 2025	À distance
<b>Semaine de lecture</b>	28 oct. 2025	
<b>Allocation des ressources et contraintes environnementales / Environnement international</b>		
<a href="#">Commerce international et conjoncture économique</a>	4 nov. 2025	À distance
<a href="#">Environnement, relations intergouvernementales, ressources naturelles et équité intergénérationnelle</a>	11 nov. 2025	En classe

Relations internationales et coopération internationale	18 nov. 2025	À distance
<b>Évaluations</b>		
<a href="#">Débat sur la substituabilité des capitaux</a>	25 nov. 2025	En classe
<a href="#">Présentations du travail long</a>	2 déc. 2025	En classe
<a href="#">Examen final (2h50)</a>	9 déc. 2025	En classe

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation	Dû le 25 nov. 2025 à 21h20	Individuel	10 %
Travail pratique : note de briefing	Dû le 21 oct. 2025 à 18h30	Individuel	15 %
Débat : Film	Dû le 25 nov. 2025 à 21h20	Individuel	5 %
Travail de session	Dû le 2 déc. 2025 à 18h30	En équipe	25 %
Présentation du travail de session en classe	Dû le 2 déc. 2025 à 21h20	En équipe	10 %
Examen final	Le 9 déc. 2025 de 18h30 à 21h20	Individuel	35 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Participation

Date de remise :	25 nov. 2025 à 21h20
	À tous les cours
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Présence et questions posées lors des scéances
Directives de l'évaluation :	Points de présence et de participation (questions et débat). Caméra ouverte pour les cours à distance. Pas de téléphone cellulaire pendant les présentations des conférenciers.

#### Travail pratique : note de briefing

Date de remise :	21 oct. 2025 à 18h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>

Directives de l'évaluation :

Copie électronique à déposer sur la boîte de dépôt avant le 21 octobre 2025 18:30.

Pas de recours à l'Intelligence artificielle dans la rédaction.

Un logiciel correcteur de grammaire et d'orthographe est autorisé.

---

## Débat : Film

Date de remise : 25 nov. 2025 à 21h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : 25 novembre

Directives de l'évaluation :

Film: Le sel de la terre

Thème : Les capitaux et l'environnement

Débat : La substituabilité des capitaux est-elle possible ?

---

## Travail de session

Date de remise : 2 déc. 2025 à 18h30

Contribution au travail d'équipe : 2 déc. 2025 à 18h30

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Répartition de la correction et critères : 80 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Fonds-contenu	80
Forme-qualité de l'écriture	10
Forme-organisation de la matière	10

20 % Contribution au travail d'équipe

Critère	Notation
Contribution - Travail	3
Contribution - Oral	0,5
Idées	1
Disponibilités	0,5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Nombre d'équipiers à déterminer en fonction du nombre d'étudiants inscrits.

Copie électronique à déposer sur la boîte de dépôt avant le 2 décembre 2025 18:30.

Pas de recours à l'Intelligence artificielle dans la rédaction.

Un logiciel correcteur de grammaire et d'orthographe est autorisé.

---

## Présentation du travail de session en classe

Date de remise : 2 déc. 2025 à 21h20

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité de la présentation PowerPoint	5
Professionalisme	5

Remise de l'évaluation : En classe

Directives de l'évaluation : Présentation du travail de session à l'aide d'un PowerPoint. En équipe (4 -5).

---

## Examen final

Date : Le 9 déc. 2025 de 18h30 à 21h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : 9 décembre

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université Laval a conclu une entente avec la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec). La licence universitaire de Copibec permet d'utiliser des œuvres protégées par la *Loi sur le droit d'auteur* selon les conditions suivantes:


- Respecter les utilisations permises de la licence de reproduction (maximum 20%);
- Vérifier que la publication n'est pas sur la liste d'exclusions, si nécessaire, faire une demande d'autorisation au Bureau du droit d'auteur (BDA);
- Déclarer toutes les publications utilisées sur [Dexero](#);
- Mentionner la source des extraits utilisés;
- Toute reprographie de notes de cours sur support papier doit être autorisée par le BDA avant leur impression au Service de reprographie.

Pour des informations complémentaires, consultez le [site web du BDA](#) ou écrivez à: [info@bda.ulaval.ca](mailto:info@bda.ulaval.ca) 

## Évaluation de la qualité du français

Lors de l'évaluation des notes de synthèse et des présentations, 10% de la note portera sur la qualité du français.


## Politique à l'égard des retards aux évaluations


Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

## Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.


## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement)  et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement)  pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement)  afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

## Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les [Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage](#)  .

Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

## Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Matériel didactique

---

## Recours aux outils d'intelligence artificielle

Le recours à des outils d'intelligence artificielle dans la rédaction des travaux écrits n'est pas permise. Le cours vise à développer les capacités d'analyse et de synthèse des étudiant de même que leurs compétences en matière de rédaction stratégique. Le recours à un outil d'intelligence artificielle dans la rédaction des travaux écrits s'apparente à du plagiat et rend impossible l'évaluation du développement de ces capacités et compétences.

Cette directive concerne la rédaction et non l'aide à la recherche.

La détection de texte rédigé par intelligence artificielle ou l'emprunt de texte sans citation sera sanctionné.

Afin de favoriser la qualité du Français des traxaux écrits, un logiciel correcteur de grammaire et d'orthographe est toutefois autorisé.

## Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer

*TeamViewer* est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

À venir.